

QUELLES INNOVATIONS POUR QUELLES TRANSITIONS ?

par Pierre-Benoit JOLY¹

Depuis 2014, l'Europe a mis en place une politique d'innovation fondée sur de nouveaux instruments : groupes opérationnels, approches multi-acteurs et réseaux thématiques, coordonnée par le Partenariat Européen pour l'Innovation pour l'Agriculture (PEI-AGRI). En misant sur les capacités d'initiative et d'innovation de l'ensemble des acteurs concernés, l'objectif de la Commission est d'accélérer les processus d'innovation afin de répondre aux grands défis sociétaux.

Dans cette communication, je m'appuierai sur cet exemple pour discuter les transformations contemporaines des politiques et des processus d'innovation. En utilisant le concept de modèle d'innovation, je m'attacherai tout d'abord à identifier le caractère de nouveauté de cette politique européenne, à savoir le passage de l'innovation descendante et délégative à l'innovation interactive et ascendante. Si les modèles d'innovation ne sont pas totalement nouveaux, les placer au cœur des politiques publiques est par contre assez inédit.

Dans un deuxième temps, j'essaierai de montrer que ce changement correspond à une fenêtre d'opportunité qui s'est ouverte du fait de l'alignement de plusieurs éléments : la focalisation des politiques européennes de recherche sur les grands défis sociétaux, l'épuisement des formes traditionnelles d'innovation (du fait de rendements décroissants et/ou de perte de légitimité), la perception croissante du potentiel des innovations interactives et ascendantes, notamment en lien avec l'agro-écologie.

Enfin, je discuterai des difficultés de deux ordres auxquelles une telle politique est confrontée. Le premier obstacle est intrinsèque et lié au potentiel d'impact des innovations interactives et ascendantes. Alors que l'innovation déléguée est conçue pour être diffusée très largement, par transformation des milieux d'adoption, ces nouvelles innovations sont dédiées à la résolution de problèmes locaux. Quels sont alors les mécanismes de leur généralisation ? Comment peut-on éviter les effets d'exclusion et favoriser la transférabilité des résultats ?

Une telle politique vise aussi des effets de second ordre, de transformation des systèmes d'innovation, car elle est orientée vers les transitions socio-techniques. La promotion des innovations vise à faire émerger de nouveaux acteurs, de nouvelles façons d'innover, des nouvelles filières ou encore de nouvelles façons de consommer. Le second obstacle est lié aux effets de verrouillage liés à la fois à la science et à la technique et aux rapports de force entre acteurs.

L'identification de ces deux obstacles me conduira pour conclure à discuter la viabilité de ces nouvelles politiques d'innovation. L'épreuve de la performance peut être fatale si les porteurs de ces politiques n'ont pas la capacité d'engager la bataille sur le terrain de la valuation et de la légitimité.

¹ Directeur de recherche INRA, LISIS (CNRS, ESIEE Paris, INRA, UPEM).